



LA FEUILLE DE L'AMICALE

des ANCIENS ELEVES du LYCÉE HORTICOLE "LE GRAND BLOTTEREAU"
34 chemin du Ponceau 44300 NANTES

Numéro 130

Avril 2012

1. Nouveaux panneaux

Rédacteur : André BOSSIERE

Après l'avoir bien été utilisé, nous avons remplacé notre panneau d'information sur les activités de l'Amicale.

Le choix s'est porté sur un triptyque donc 3 panneaux bien évidemment, un sur l'Histoire de l'Amicale (Hier et Aujourd'hui), un sur les actions menées par l'Amicale et ses implications dans différentes structures, et enfin un dernier sur les manifestations réalisées par l'Amicale depuis sa remise en route.

Ces panneaux auront comme l'ancien leur usage aux Portes ouvertes du Lycée et aux Folies des Plantes principalement.

Le graphisme se rapproche de celui de notre site Internet et donne un bon coup de jeune à notre communication. Unanimement appréciés lors de leur présentation à la dernière Porte ouverte du 31 mars dernier, ils devraient permettre à l'Amicale de présenter ses activités de manière durable.



DANS CE NUMERO

1	Nouveaux panneaux
2	Première Portes ouvertes du Lycée : bilan
3	Mémorial inauguré

2. 1ère Portes ouvertes du Lycée

Fréquentation correcte pour cette première Porte ouverte plus tardive que par le passé puisque fixée à la date traditionnellement réservée à la seconde Porte ouverte. Du coup la seconde aura lieu le samedi 12 Mai de 10h à 17h.

Participation active des élèves et des enseignants pour présenter les travaux et les enseignements dispensés. Comme à l'accoutumée visite du site de production à la pépinière et des installations de productions florales de la Ville pour les futurs élèves et les parents accompagnants.

Ce fut l'occasion pour nous de remettre au CDI les ouvrages achetés avec les bénéfices de la Folie des Plantes 2011, soit une quarantaine d'ouvrages qui résultait du choix des enseignants. Ce qui porte à plus de 600 ouvrages le nombre acheté par l'Amicale pour le CDI, sans prendre en compte les divers abonnements renouvelés cette année comme au magazine l'Express ou ceux pris à Hommes et Plantes ou aux Cahiers du Fleurissement.

3. Mémorial inauguré

Ce printemps 2012 aura vu inauguré le Mémorial de l'Abolition de l'esclavage de Nantes, en débat depuis des années, c'est un signe fort de reconnaissance de la Ville avec un passé négrier, période sombre de l'histoire de notre ville.

Alors que d'autres villes comme Le Havre et Bordeaux tournent plus ou moins radicalement le dos à ce passé commun, Nantes affirme un rapport fort entre histoire et mémoire.

C'est un choix et une volonté politique assumés depuis bien des années, Nantes n'a jamais nié son passé et les associations nantaises comme les Anneaux de la Mémoire par exemple créée en 1991 ont toujours de manière engagée, tenu éveillé et présent ce passé obscur. Les associations antillaises nantaises ont été très actives dans la revendication d'un lieu hommage à cette époque.

L'exposition des Anneaux de la Mémoire organisée au Château des Ducs par l'Office de Tourisme et inaugurée le 5 décembre 1992 y restera jusqu'au printemps 1994. Elle accueillera environ 400 000 visiteurs. Pour les associations nantaises impliquées dans ce projet, ce fut le révélateur du besoin d'un lieu pérenne manifestant la mémoire de la Ville à son passé.

La traite négrière en quelques chiffres

C'est Olivier Pétré Grenouilleau Historien, qui précise la manière dont Nantes joua un rôle dans ce trafic.

"Il est désormais estimé qu'entre la fin du XVII^{ème} et le milieu du XIX^{ème}, au moins 1754 navires nantais ont transporté 553 000 Africains, ce qui représente 6%(43% du commerce négrier français) des 11 millions de personnes soumises à ce commerce atlantique entre 1450 et 1869, et conduites en Amérique ou dans les Caraïbes. Pendant les quatre siècles d'existence de ce commerce international, la demande européenne en esclaves fut liée à l'offre africaine. Les pays européens encadraient ce commerce négrier. Les états africains tels le royaume d'Abomey (Bénin), la fédération Ashanti(Ghana actuel) avaient sous leur responsabilité de capturer, transporter, garder et nourri les esclaves jusqu'à leur embarquement pour la "grande traversée".*

Au XVIII^{ème} siècle, sur les 3341 expéditions françaises connues, 1424 sont nantaises, de 1707 à 1711 Nantes pourvoit jusqu'à 75% des expéditions françaises. Puis de 1722 à 1744, sa part toujours importante faiblit néanmoins par rapport à l'activité d'autres ports bretons (Lorient, Saint- Malo)et précède un nouveau recul avec l'essor de La Rochelle et de Bordeaux (32% entre 1783 et 1792). Après 1874, le commerce triangulaire nantais perdure au mépris des lois françaises de 1818, 1827, 1831 et alors que d'autres ports français l'abandonnent. Sous la Restauration (1818-1830), les 318 expéditions nantaises représentent alors 43% de la traite négrière française devenue clandestine et illégale et 70% du trafic métropolitain.

Durant des siècles de traite transatlantique, peu d'esclaves virent à Nantes. Par exemple, en 1777, environ 700 personnes passent peut être à Nantes. En France métropolitaine les esclaves étaient en principe interdits de séjour, car le droit français exigeait leur affranchissement, en vertu des lois coutumières du "sol libre" explicitement formulé par les juristes du XVI^{ème} siècle. Il n'existait donc pas officiellement d'esclaves dans la société métropolitaine.

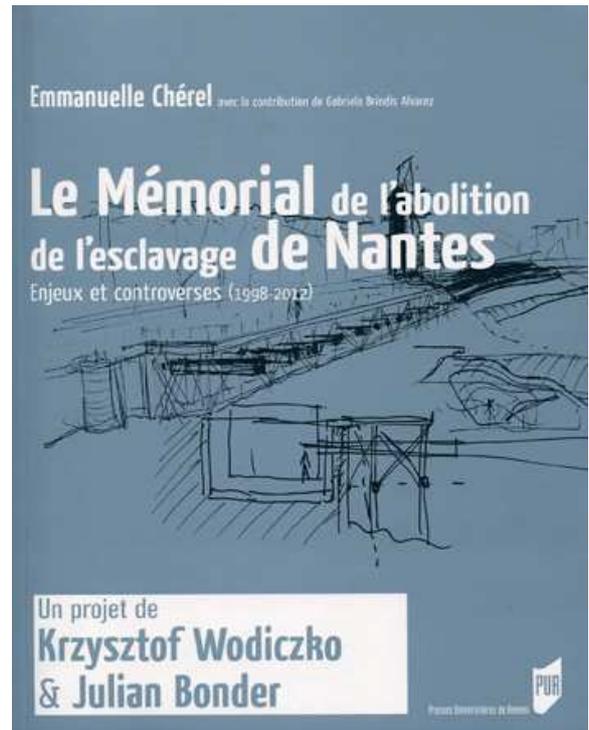
*L'Angleterre à organisé 41% des expéditions négrières, le Portugal 39%, la France 19%, la Hollande 5,7% et le Danemark 1%

Armateurs, banquiers, industriels, commerçants, constructeurs marins, marins tirèrent tous profits à des degrés divers de l'esclavage et des colonies.

L'essor de Nantes, la croissance de son économie locale contribuèrent à son développement urbain : Construction d'hôtels particuliers en ville et de "Folies" en campagne par les armateurs ou les négociants, modifications importante de la Ville, Place Graslin, quai de la Fosse, la ville s'étend et se modernise passant de 40 000 habitants

au début du XVIII^{ème} siècle à plus de 80 000 cent ans plus tard.

Quand la traite négrière s'arrêta les armateurs ne quittèrent pas la ville mais fondèrent de nouvelles entreprises.



Offert au CDI par l'Amicale, le livre dont sont extraits les propos en italique

Le mémorial aboutissement d'une succession d'événements , à commencer par la commémoration le 24 avril 1998 du 150^{ème} anniversaire de l'abolition, l'ébauche d'une statue provisoire et illégale est dévoilée, œuvre de Lisa Marcault-Derouard, étudiante de l'Ecole régionale des Beaux Arts de Nantes. Néanmoins inaugurée par les édiles de la Ville qui reconnaîtront par là même la nécessité de la réalisation d'une véritable construction. Le 1^{er} mai de la même année la statue sera vandalisée, acte qui renforcera la détermination des associations et conduira à un engagement de la municipalité.

Une longue démarche permettra ensuite d'arriver, non sans polémiques, ni polémistes, au monument réalisé et inauguré le 25 mars dernier.

Nantes fait face à son passé et l'assume pleinement, à une époque où le mot Esclavage ne devrait plus n'avoir qu'un sens historique, il n'en demeure pas moins cruellement d'actualité dans bien des régions du monde.

Ce mémorial est certes un monument pour la reconnaissance du passé négrier de Nantes mais aussi un monument qui invite à la réflexion sur le présent avec de nouvelles formes émergentes d'oppression, avec des régimes totalitaires qui perdurent un peu partout sur la planète et surtout pour l'avenir en ouvrant les esprits des jeunes générations.